



COMMUNICATION MUNICIPALE No 606/2017

Séance du Conseil communal du 26 juin 2017

Postulat du M. le Conseiller Claude Weber concernant la création d'un trottoir éclairé le long de la route de Vevey.

Lors de la séance du Conseil Communal du 17 mars 2014, M. le Conseiller Claude Weber a déposé un postulat relatif à la création d'un trottoir éclairé le long de la route de Vevey.

Pour permettre la création de ce trottoir, il est nécessaire de supprimer les places longeant cette rue qui auraient pu être compensées par la création d'un nouveau parking sous les Jardins du Château. Malheureusement, le 2^{ème} crédit d'étude dudit parking a été refusé en votation populaire (53 % de non) le 27 novembre 2016 bien qu'il ait été accepté, le 20 juin 2016, par le Conseil Communal à une très large majorité (2^{ème} crédit d'étude = 50 voix pour, 19 voix contre et 2 abstentions).

La Municipalité a donc décidé de lier l'étude d'un éventuel nouveau trottoir avec le réaménagement de la route de Lavaux. En effet, pour permettre le passage des nouveaux bus à haut niveau de service, l'élargissement de cette route ne pourra se faire qu'en déplaçant le mur situé au sud de la route de Vevey.

Le rétrécissement de cette route occasionnera une réflexion sur le stationnement, les sens de circulation et les cheminements piétonniers de tout ce secteur.

En attendant, la Municipalité a proposé à M. le Conseiller Claude Weber d'inscrire sa demande dans la liste des sujets qui devraient être traités dans le cadre de la démarche participative relative au postulat que Mme la Conseillère Ricci-Bovier a déposé, en lien avec les résultats de cette votation. Son objectif est d'aboutir à une synthèse et de planifier l'avenir tant de la circulation que du parcage, ainsi que des aménagements au bord du lac.

Concernant l'éclairage public, les luminaires de cette route ont tous été remplacés en 2016. Ceux-ci permettent un éclairage de plus forte intensité et améliorent ainsi la sécurité des passants. De plus, un projet est en cours d'étude pour intensifier l'éclairage du haut de la route de Vevey.

Adopté en séance de Municipalité le 12 juin 2017